

Bon de réservation d'une visite de groupe

Musée National des Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau

Service du développement culturel et des publics - Avenue du Château de la Malmaison 92500 Rueil-Malmaison

Tél : 01 41 29 05 57

Courriel : reservation.malmaison@culture.gouv.fr

Nous vous remercions d'avoir réservé une visite de groupe au Musée National des Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau. Vous trouverez ci-dessous le **détail de votre réservation** et ci-joint les **consignes de visite**. Le service du développement culturel et des publics est à votre disposition pour toute question.

Réservation n° 1238874

Dossier n°

Date d'édition : 22 novembre 2024

Statut de la réservation : *Confirmé*

Date de fin d'option :

Sans confirmation de votre part dans ce délai, la réservation sera annulée.

Demandeur

Dénomination : GORDON TOURS

Adresse : Gordon Tours 1 Habarzel Street
9671001 Tel Aviv

Nom contact : Claire Balas

claireb@inter.net.il

052 264 0949

Téléphone :

Mail : shiri.shafir@gordon-tours.co.il

Organisme à facturer

Dénomination :

Adresse :

Nom contact :

Téléphone :

Mail :

Visite

Prestation : Visite libre avec droit de parole

Espace : MUSEE DE MALMAISON

Thème de la visite : **visite autonome**

Observations : Il faut former 2 groupes

Date de la visite : **14-05-2025**

Heure de départ : **10:00**

Durée : **01h30**

Langue :

Nombre de participants : 35

Types de publics : Adulte groupes

Lieu de rendez-vous : sous la tente à l'accueil du musée

Droit de conférence et Droit d'entrée

Pour chaque visite, le groupe doit s'acquitter du droit de conférence et du droit d'entrée (par personne).

Droit de conférence : 0.00 €

Modalités de règlement du droit de conférence : En caisse

En cas de paiement différé, le demandeur doit fournir un bon de commande établi au nom de la Rmn-GP le jour de la visite. En l'absence de bon de commande, le paiement est exigé le jour de la visite.

Mode de paiement sur place : .

Les chèques sont à adresser à l'ordre de l'agent comptable de la Rmn-GP.

Droit d'entrée par personne (paiement sur place) :

Gratuité : Moins de 26 ans

Les droits d'entrée sont dus le jour de la visite. Le montant indiqué ci-dessus est indicatif et dépendra du nombre réel de personnes présentes le jour de la visite et de leur justificatif éventuel.

ATTENTION : les tarifs indiqués sont susceptibles d'être modifiés.

Quelques consignes liées à la visite

Toute ANNULATION doit être notifiée par écrit au moins 7 jours avant la visite. Passé ce délai, vous devrez acquitter le montant de la facture qui vous sera envoyée.

HEURE D'ARRIVEE : *Pour faciliter votre accueil, merci de vous présenter au lieu de rendez-vous 15 minutes à l'avance.*

Tout RETARD excédant 30 minutes peut entraîner l'annulation de la visite, dont le montant devra néanmoins être réglé.